

Tarifs pour les services de stockage de Fluxys Belgium SA**Pour l'année 2021 ^(†)****LOENHOUT**

Unité standard	134,74	€/unité standard/an
Capacité d'injection ferme	39,85	€/m ³ (n)/h/an
Capacité de stockage ferme	1.890,92	€/GWh/an
Capacité de stockage conditionnelle	1.890,92	€/GWh/an
Capacité d'émission ferme	24,18	€/m ³ (n)/h/an
Capacité d'injection conditionnelle	15,94	€/m ³ (n)/h/an
Capacité d'émission conditionnelle	9,67	€/m ³ (n)/h/an
Capacité d'injection interruptible Day-Ahead	39,85	€/m ³ (n)/h/an
Capacité d'émission interruptible Day-Ahead	24,18	€/m ³ (n)/h/an

A Loenhout, le Gas in Kind est de 1% des quantités injectées et de 0,5% des quantités émises

Service d'assistance complémentaire pour le gaz stocké à Loenhout	1.857,08	€/jour presté
Inscription au service de capacité de Day-ahead Non Nominé (Day-ahead NNS)	3.659,55	€/an
Transfert de capacité et/ou gaz en stock		
- Transfert de capacité et/ou de gaz en stock (à payer par chacune des parties) - Transaction réalisée entre les parties	240,32	€/transfert/partie
- Transfert de capacité et/ou de gaz en stock (à payer par le vendeur) - Transaction réalisée par Fluxys Belgium pour compte de	3,0%	% tarif régulé total

^(†) La CREG a approuvé le 20 décembre 2019 des tarifs pour quatre années en approuvant les tarifs pour l'année 2020 ainsi que la formule d'indexation qui sera appliquée chaque année jusque 2023.

L'indexation se fera chaque année au 1^{er} janvier selon la formule suivante: "tarifs de l'année 20xx" = "tarifs de l'année (20xx-1)" multiplié par "indice des prix à la consommation du mois de novembre de l'année (20xx-1)" divisé par "indice des prix à la consommation du mois de novembre de l'année (20xx -2)". Les nouveaux tarifs calculés selon cette formule d'indexation seront publiés chaque année au mois de décembre de l'année (20xx-1) et seront arrondis à minimum 2 chiffres significatifs